

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 Avril 2024 A 18 HEURES et 30 MINUTES

Le Conseil Municipal de la Commune de BRAX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry ZANATTA, Maire.

Présents : 16

BENOUAHI Khadija, FILLON Sabine, FONTAYNE Nicole, LAMOTTE Anne, LAVAL Ghislaine, RACAUD ESPINOSA Christine, BEGUE Philippe, BEUGNIET Philippe, DANDURAND Jean-Michel, ESCOBEDO André, FRECHOU Grégory, LEFRANC Patrick, MANGION Christophe, SAURAT Christian, SOULIE Jean-Christophe, ZANATTA Thierry

Pouvoirs : 3

NAHMIAS Véronique donne procuration à SOULIE Jean-Christophe, LEPINEUX François donne procuration à ZANATTA Thierry, MORELOT Gilles donne procuration à FONTAYNE Nicole

Absents : 4

Ouverture de la séance à : 18 heures et 37 minutes

Secrétaire de séance : Sabine Fillon

Le quorum est atteint la séance peut commencer.

D 2024-02-01 : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28/03/2024, n°2024-01

Thierry ZANATTA :

Le procès-verbal vous a été transmis dans les projets de délibération, nous avons intégré les dernières remarques transmises par Monsieur François Lépineux par mail ce jour, avez-vous des corrections à apporter ?

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le procès-verbal n°2024-01 de la séance du 28 mars 2024

Par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstention : 0

Non-participation au vote : 0

D 2024-02-02 : RESSOURCES HUMAINES : Ouverture de poste dans le cadre du recrutement du Directeur Général des Services

Thierry ZANATTA :

Suite au départ du Directeur Général des Services pour mutation, il est nécessaire d'ouvrir deux postes afin de permettre la continuité des services sans interruption. L'ouverture de ces deux postes permettront de pouvoir l'emploi de Directeur Général des Services sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux et aux grades d'attaché et attaché principal.

Y a-t-il des questions ?

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De créer un emploi à temps complet dans les grades suivants :
 - o Attaché
 - o Attaché principal
- Que l'emploi pourra être pourvu par un contractuel dans le cadre de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984
- D'inscrire les crédits au budget primitif pour 2024
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent

Par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstention : 0

Non-participation au vote : 0

D 2024-02-03 : RESSOURCES HUMAINES :

Modification du tableau des effectifs des emplois permanents

Thierry ZANATTA :

Suite à la précédente délibération, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs des emplois permanents.

Y a-t-il des questions ?

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'adopter le tableau des effectifs des emplois permanents comme indiqué dans la délibération

Par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstention : 0

Non-participation au vote : 0

D 2024-02-04 : RESSOURCES HUMAINES : Aide au recrutement – CDG31

Thierry ZANATTA :

Afin de nous accompagner dans le processus de recrutement, nous avons fait appel au CDG31.

Le coût de la prestation est de 780€ et comprend :

- L'analyse de l'adéquation entre le profil et la candidature
- Le jury de recrutement
- La mise en situation des candidats et études de cas
- Le conseil et l'assistance au recrutement

Thierry ZANATTA :

Y a-t-il des questions ?

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver les termes du formulaire de demande d'intervention du service d'aide au recrutement du Centre de Gestion
- D'autoriser Monsieur le Maire à faire appel à ce service pour le recrutement du Directeur Général des Services
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent
- D'inscrire les crédits au budget primitif pour 2024

Par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstention : 0

Non-participation au vote : 0

Le conseil municipal s'est clôturé à 18 Heures 44 minutes.

Le Maire,
Thierry Zanatta

La Secrétaire,
Sabine Fillon

